

43^{ème} Congrès du SNCS 30/03/2007
Rapport de la Commission 4

VIE SYNDICALE - « le SNCS en 2020 »

Les décisions politiques que nous combattons tendent à structurer la recherche en France et internationalement en favorisant la production de connaissances marchandes ou politiquement valorisables, en s'appuyant sur l'individualisme, la compétition et le pilotage autoritaire. Reconnaisant les effets destructeurs de ces orientations tant pour les sociétés humaines que pour les travailleurs scientifiques, le SNCS affirme l'importance du fonctionnement collectif entre acteurs libres et égaux. La vie du syndicat doit être à l'image de ces convictions. Le SNCS doit syndiquer plus massivement dans le milieu et préparer les actions nécessaires pour faire passer nos revendications. Les propositions qui suivent vont dans ce sens.

Campagne de syndicalisation

Le BN doit mettre en place une campagne de syndicalisation. Pour cela des supports de communication spécifiques doivent être réalisés (plaquettes, affiches, exposés...). Une tournée des sections locales par des membres du BN doit se faire. La syndicalisation des personnels en début de carrière et des précaires est particulièrement souhaité.

Image du SNCS dans la communauté

Même si on nous reproche trop facilement d'être un syndicat de mandarins, le SNCS réaffirme l'importance d'élus, au service de tous les personnels, dans toutes les instances, pour éviter certains dérapages, faire circuler les informations vers les personnels et organiser des contre-pouvoirs. Les élus et les représentants, en particulier le secrétaire général, doivent rechercher à développer le débat, la coordination et le transfert d'informations entre instances représentatives à l'intérieur et à l'extérieur du syndicat. Pour améliorer notre action syndicale, les comptes-rendus des élus doivent être plus systématiques, contenir des analyses syndicales et être mieux diffusés dans le milieu. Le site Web est un outil très utile dans ce sens. Mais cela ne suffira pas, le renforcement des sections locales et des comités de liaison est primordial. Le congrès encourage les sections à organiser des débats, à intervenir au nom du syndicat, à être visibles, à l'écoute des personnels, et organiser les actions nécessaires pour imposer nos revendications. Faire remonter toute information recueillie sur le terrain à l'ensemble du syndicat est également indispensable, d'autant que les personnels sont de plus en plus écartés des structures, notamment celles qui sont mises en place par le "pacte pour la recherche".

SNCS – syndicat de chercheurs ?

Partant du constat que le syndicat ne syndique pas que les personnels au statut de chercheur, que l'appellation "chercheur" freine la syndicalisation de doctorants, post-doctorants, ingénieurs et que nous souhaitons mettre en avant un engagement autre que corporatiste, l'appellation du syndicat est à modifier. Vu le coût financier d'un changement de nom, pour garder une référence à l'histoire du syndicat et à son positionnement par rapport aux autres syndicats, le nom et le sigle du SNCS sont à garder mais en y ajoutant un sous-titre. Ce sous-titre est à élaborer. Il doit faire comprendre que le syndicat s'adresse à tous les travailleurs de la recherche scientifique.

VRS – dialogue avec la société

Les positions syndicales doivent être mises en avant dans la VRS en adoptant un code graphique spécifique et étant plus systématiquement mises en regard des textes des intervenants extérieurs. Ceci doit faire partie du règlement encadrant le travail du comité de rédaction. Le comité de rédaction être autonome dans l'organisation de son travail. La VRS doit se décliner, en plus de la version papier, en une version Web qui, utilisant les possibilités interactives, permettra des forums de discussion sur des thèmes de société. Un prolongement de ces forums sous forme de colloques est à encourager.

Finances du syndicat – publicités et cotisations

Comme pour la version papier, le site Web de la VRS peut éventuellement contenir des publicités dont le contenu serait contrôlé et qui apporterait de nouveaux moyens au service du Syndicat. Le taux de cotisation au syndicat doit être indexé sur l'indice pour diminuer les cotisations des personnes à faibles revenus. Si besoin, face à l'érosion des ressources financières, une augmentation mesurée des cotisations des personnels les mieux rémunérés est à décider par la CA.

www.sncs.fr

Les ambitions affichées pour le SNCS supposent un engagement renforcé des syndiqués et ceci dans un environnement de travail toujours plus intense. L'outil Web, tel que récemment mis en place, s'il est pleinement utilisé, permettra de mieux répartir les efforts et les rendre plus efficaces. Tous les syndiqués sont appelés à y contribuer dans le respect du règlement. Des moyens humains et financiers doivent être débloqués pour développer plus avant le site. Par exemple, pour mettre en place des forums de discussion, un Wiki pour l'élaboration de textes collectifs, un système de codes d'accès vers des documents à diffusion spécifiques.